

Nos honoraires pratiqués à partir du 1er janvier 2022

Mandat Simple "Classique":

Valeur vénale du bien	
De 0 € à 80.000 €	5.000 € Fixe
De 80.001 € à 200.000 €	7 %
De 200.001 € à 300.000 €	6.5 %
De 300.001 € à 400.000 €	6 %
De 400.001 € à 500.000 €	5.5 %
De 500.001 € et plus	5 %

Mandat Exclusif "Partenariat":

Valeur vénale du bien	
De 0 € à 80.000 €	5.000 € Fixe
De 80.001 € à 200.000 €	6 %
De 200.001 € à 300.000 €	5.5 %
De 300.001 € à 400.000 €	5 %
De 400.001 € à 500.000 €	4.5 %
De 500.001 € et plus	4 %

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur et comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

Ces honoraires s'appliquent sur les ventes à usage d'habitation.